

24 avril 2007

07.351

Question du groupe UDC**Temps de parole des magistrats**

Le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas que les magistrats appelés à prendre la parole lors d'élection judiciaire doivent le faire en se tenant simplement à l'éloge du magistrat démissionnaire et au *Laudatio* du magistrat nouvellement élu?

Que pense le Conseil d'Etat de l'utilisation politique de la tribune du Grand Conseil par un magistrat chargé de présenter une élection judiciaire?

Signataires: K.-F. Marti, D. Haldimann, D. Calame, B. Wenger, J.-L. Gyger, Z. Savic, P.-A. Storrer, R. Tschanz, J.-P. Donzé, M. Schafroth, P. Hainard, J.-C. Legrix, A. Chabloz, R. Clottu, S. Rosselet, et H.-B. Chantraine.